

Accusé de réception en préfecture
095-219502804-20240222-2024-DM-020A-AU
Date de télétransmission : 06/03/2024
Date de réception préfecture : 06/03/2024

publié - Notifié le 06/03/2024

GOUSSAINVILLE – n° 2024/.....

Pour le maire
Par délégation de signature,
le Rédacteur
Valérie HETUIN

H. Hetuin

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE GOUSSAINVILLE

Département du Val d'Oise

- Arrondissement de Sarcelles

- Chef Lieu de Canton

DECISION DU MAIRE n° 2024-DM-020A du 22 février 2024

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE - Marchés Publics (1.1).

POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de Nettoyage avec la Société NET ET SERVICES pour la Maison du Droit et de la Famille.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-DCM-01A en date du 4 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a procédé à l'élection de Monsieur Abdelaziz HAMIDA, en qualité de Maire,

Vu la délibération n° 2020-DCM-05A du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 décidant de déléguer à Monsieur Abdelaziz HAMIDA, Maire, les missions complémentaires prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville souhaite dans le cadre de la Politique de la Ville mettre en place la Maison du Droit et de la Famille,

Considérant qu'il est nécessaire d'entretenir les locaux afin de recevoir le public dans de bonnes conditions,

Considérant le contrat proposé par la société NET et SERVICES,

DECIDE

Article 1^{er} : DE SIGNER le contrat proposé par NET et SERVICES - 3 Rue du Pont - 95190 GOUSSAINVILLE, pour l'entretien de locaux, aux conditions suivantes :

- à la Maison du Droit et de la Famille - 2 Place Danielle Casanova - 95190 GOUSSAINVILLE,
- à compter du 1^{er} mars 2024, pour une durée d'un an, qui pourra être reconduite trois fois au maximum,
- pour un montant mensuel de 487,50 € H.T., soit 5.850 € H.T. (7.020 € T.T.C.) par an, étant précisé que le prix sera révisé à chaque augmentation du SMIC.

Article 2 : DE DIRE que les crédits nécessaires figurent au budget communal.

Le Maire,

Abdelaziz HAMIDA.



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Acte à classer

2024-DM-020A

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-06T14-34-42.00 (MI251437512)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502804-20240222-2024-DM-020A-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de nettoyage avec la
Société NET ET SERVICES pour la Maison du Droit et
de la Famille

Date de décision : 22/02/2024



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DECISION 20.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

Projet de contrat NET ET SERVICES.PDF Type PJ : 99_AU - Autre document



Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/03/24 à 14:34

Par HETUIN Valérie

Transmis

Date 06/03/24 à 14:34

Par HETUIN Valérie

Accusé de réception

Date 06/03/24 à 14:39